

Le Département de Gironde va voter un budget en déficit de 97 millions d'euros

Le Département est depuis plusieurs années l'une des collectivités françaises les plus en difficulté. Six mois après avoir voté un budget prévisionnel à l'équilibre, le déficit s'annonce abyssal

Yann Saint-Sernin
y.saint-sernin@sudouest.fr

Alerte rouge écarlate pour les finances du Département de Gironde. Demain, le président Jean-Luc Gleyze va soumettre à l'assemblée plénière une délibération inédite. Il s'agit d'un budget supplémentaire pour l'année 2025, faisant état d'un déséquilibre historique : 97,7 millions d'euros de déficit en 2025 pour la seule section de fonctionnement. Du jamais-vu. Alors que la Gironde est notoirement en difficulté depuis plusieurs années, un budget prévisionnel de 1,8 milliard à l'équilibre avait été voté le 31 mars, avant d'acter un premier déficit de 29 millions au mois de juin. Comment a-t-on pu arriver, six mois après, à un tel écart avec le budget primitif ?

« Le compte administratif pour l'année 2024 a été arrêté en cours de cette année, avec un déficit de 53 millions. Cette situation ne s'était jamais présentée. Il a fallu attendre fin août pour que, en accord avec les services de l'État, la décision soit prise de l'intégrer dans le budget supplémentaire de 2025 », indique la vice-présidente chargée des finances Corinne Martinez.

Factures non enregistrées

La délibération fait également état de 37,5 millions provenant de « la régularisation du décalage de paiement sur exercices antérieurs auprès de nos partenaires de la protection de l'enfance ». Le Département avait-il reporté ces dépenses des années précédentes en espérant une amélioration de la situation ? « Nous avons découvert en cours d'année que des factures n'avaient pas été en-

registrées, n'étaient pas remontées ou avaient été perdues », assure Corinne Martinez, pointant un dysfonctionnement au sein des services.

De longue date, le président Jean-Luc Gleyze pointe le déséquilibre entre l'instabilité des recettes - indexées sur les transactions immobilières, la TVA, les dotations de l'État - et les dépenses de solidarité en constante croissance (les Départements sont notamment en charge du

« Nous avons découvert en cours d'année que des factures n'avaient pas été enregistrées ou avaient été perdues »

RSA). La collectivité girondine n'échappera toutefois sans doute pas à un examen de sa gestion, elle qui avait affichés ces dernières années des politiques ambitieuses : embauche de personnels, construction de collèges, subventions hors de son périmètre obligatoire...



La collectivité girondine n'échappera sans doute pas à un examen de sa gestion par la Chambre régionale des comptes. ILLUSTRATION GUILLAUME BONNAUD / SO

L'audit initié en 2024 par la Chambre régionale des comptes (CRC) devrait permettre d'identifier des pistes d'économie, et un rapport définitif est attendu cet automne. Corinne Martinez assure cependant que la collectivité a déjà pris des mesures drastiques : suppression de près de 200 postes dès 2025, suppression des subventions non obligatoires aux communes... Ces mesures devraient se prolonger dans le cadre du « plan pluriannuel de redressement », qui devra encore être validé par la CRC, indique l'élue.

Ce lundi, la réaction du préfet de Gironde sera très scrutée. Un budget

voté en déséquilibre implique théoriquement une saisine de la CRC, qui se charge de procéder aux corrections nécessaires (ce qui peut donner lieu à des coupes franches). Le Département dit avoir des raisons de croire que les contacts pris en amont avec les services de l'État lui épargneront l'humiliante suspension du pouvoir budgétaire de l'assemblée délibérante, préalable à une réécriture du budget par la Chambre. À tout le moins, la vice-présidente concède que, pendant plusieurs années, le pilotage des finances de la collectivité va s'effectuer sur le mode de la « conduite accompagnée ».